

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

MINISTERE DU BUDGET ET  
DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT  
-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET  
DES FINANCES

REVUE DE MILIEU D'ANNEE SUR L'EXECUTION DU BUDGET- FIN JUIN 2023

# REVUE DE MILIEU D'ANNEE SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2023

(FIN JUIN 2023)

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	6
<b>1<sup>ère</sup> PARTIE : EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE AU PREMIER SEMESTRE 2023</b> .....	7
I.1. Au niveau du secteur primaire .....	7
I.2. Au niveau du secteur secondaire .....	8
I.3. Au niveau du secteur tertiaire .....	9
I.4. Evolution d'autres principaux agrégats économiques .....	10
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE : EXECUTION DU BUDGET AU PREMIER SEMESTRE 2023</b> .....	15
II.1. Mobilisation des ressources .....	15
II.2. Exécution des dépenses .....	19
<b>3<sup>ème</sup> PARTIE : PERSPECTIVES A FIN DECEMBRE 2023</b> .....	27
III.1. Les prévisions de croissance économique .....	27
III.2. Evolution des ressources et des dépenses du budget à fin 2023.....	28
<b>CONCLUSION</b> .....	29

## SIGLES ET ABREVIATIONS

BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CNS	Conseil National de Sécurité
DGE	Direction Générale de l'Economie
DGF	Direction Générale du Financement
DGI	Direction Générale des Impôts
DPPSE	Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques
DPSB	Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires
FE	Fonds d'Entretien Routier
FIMR	Fonds d'Investissement en Milieu Rural
FMI	Fonds Monétaire International
IBP	International Budget Partnership
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPI :	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
INS	Institut National de la Statistique
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PND	Programme National de Développement
PURGA	Programme d'Urgence de Soutien aux filières Agricoles
SIGOBE	Système Intégré de Gestion des Dépenses Budgétaires de l'Etat

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation .....	8
Tableau 2: Structure des exportations en valeur à fin juin 2022 et 2023 .....	12
Tableau 3: Structure des importations à fin juin 2022 et 2023.....	13
Tableau 4: Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin juin 2023 .....	15
Tableau 5: Recettes fiscales budgétaires à fin juin 2023.....	17
Tableau 6: Situation de réalisation des recettes non fiscales à fin juin 2023.....	18
Tableau 7: Situation des dépenses à fin juin 2023.....	20
Tableau 8: Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses de sécurité et élections) par Ministères et Institutions à fin juin 2023 .....	23
Tableau 9: Situation d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin juin 2023 .....	24
Tableau 10: Dépenses sociales spécifiques sur financement Etat à fin juin 2023 .....	25
Tableau 11 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier .....	26
Tableau 12 : Evolution des principaux agrégats macro-économiques.....	27

## LISTE DES FIGURES

Figure 1: Evolution du taux de croissance du PIB (en %)	7
Figure 2 : Etat de mobilisation des ressources à fin juin 2023	15
Figure 3: Etat d'exécution des dépenses à fin juin 2023	20
Figure 4: Evolution du stock de la dette de l'administration centrale et du ratio Dette/PIB	26

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: Cadrage budgétaire de l'état de réalisation à fin juin 2023 et perspectives 2023.....	30
Annexe 2 :Analyse de l'exécution Budgétaire des Programmes par Ministère à fin juin 2023 ( hors avances, CSTet Administration Générale).....	31
Annexe 3: Analyse de l'exécution Budgétaire par Ministère à fin juin 2023 ( hors avances, CST et Administration Générale .....	34

## INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire s'est engagée depuis quelques années dans l'amélioration de la transparence dans la gestion des finances publiques en vue de renforcer l'efficacité dans l'action publique et de s'aligner sur les standards internationaux. C'est dans cette dynamique qu'est élaborée depuis 2019 la revue de milieu d'année qui répond aux orientations du code de transparence dans la gestion des finances publiques et aux indications de "International Budget Partnership (IBP)".

La présente revue de milieu d'année sur l'exécution du budget 2023 vise à faire le bilan de l'exécution du budget de l'Etat à la fin du premier semestre 2023, à travers l'évaluation de la situation économique et l'analyse de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses.

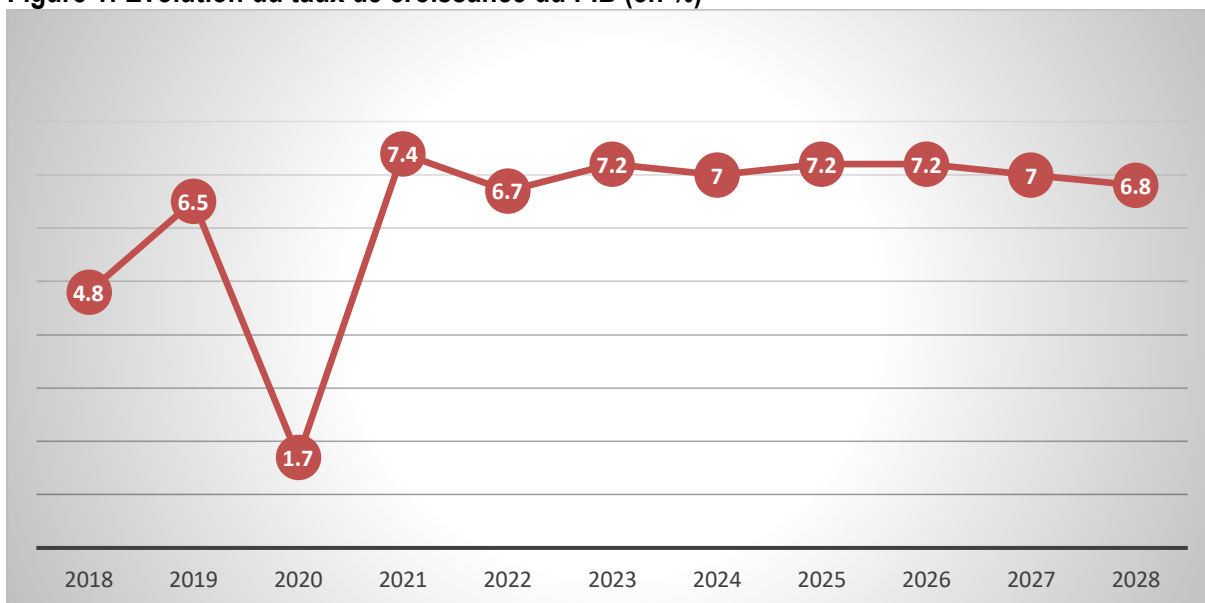
Il présente également les perspectives de l'évolution macroéconomique ainsi que de l'exécution du budget pour la fin de l'année 2023.

## 1<sup>ère</sup> PARTIE : EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA COTE D'IVOIRE AU PREMIER SEMESTRE 2023

L'activité économique mondiale poursuit son ralentissement enregistré en 2022 après le rebond du PIB de 6,1% en 2021 et devrait s'établir à 2,8% en 2023. Ce repli s'explique par le relèvement des taux directeurs par les principales Banques Centrales afin de lutter contre l'inflation, en particulier dans les pays avancés, la persistance de la pandémie de la Covid-19 et surtout les effets négatifs de la guerre en Ukraine.

Au niveau national, le taux de croissance s'afficherait à 7,2% en 2023 contre 6,7% en 2022. Ce rebond de l'activité économique ivoirienne résulte de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, des programmes sociaux du Gouvernement (PSGouv 2) ainsi que des réformes nécessaires à l'accompagnement de l'économie et la continuité dans la politique d'investissement dans les secteurs moteurs de la croissance. Aussi, les prévisions tableraient sur des taux de croissance de 7,0% en moyenne sur la période 2024-2028.

Figure 1: Evolution du taux de croissance du PIB (en %)



Sources : MEF/DGE/DPPSE, INS

Les évolutions sectorielles de l'économie se présentent comme suit :

### I.1. Au niveau du secteur primaire

Le secteur primaire est caractérisé par une évolution contrastée de l'agriculture d'exportation et industrielle et devrait bénéficier de la bonne dynamique de l'agriculture vivrière.

Au terme du premier semestre de l'année 2023 et comparativement à la période correspondante de 2022, les productions de cacao (-10,6%), de café (-60,9%) et de coton graine (-58,6%) se contractent tandis que celles de la noix de cajou (+16,5%), du caoutchouc (+19,9%), de la banane dessert (+2,8%), du sucre (+6,2%) et de régime de palme (+4,2% à fin mai) augmentent.

Le fléchissement des productions du binôme café-cacao est attribuable à des conditions climatiques défavorables, à des facteurs agronomiques, notamment le repos végétatif observé en 2022, à la cherté des engrais due à la crise Russo-Ukrainienne et à la modération de la distribution de semences dans le cadre de la politique de limitation de la production cacaoyère à 2 millions de tonnes

Quant à la baisse importante de la production cotonnière, elle est due à de fortes et inhabituelles attaques des jassides, qui ont développé des résistances aux produits phytosanitaires homologués.



L'évolution favorable des productions d'anacarde et de caoutchouc résulte de l'amélioration des rendements, de la hausse des cours enregistrée en 2022 et de l'entrée en production de nouvelles plantations. Toutefois, en vue de stimuler la transformation locale de noix de cajou, un appui a été apporté aux investisseurs qui bénéficient d'avantages fiscaux, notamment des exonérations sur les équipements importés et des crédits d'impôt.

Aussi, l'augmentation de la production sucrière est attribuable à la bonne gestion de la maladie de la mosaïque de la canne à sucre intervenue au début du processus de production et à la poursuite de l'exécution de contrats de performance visant à booster les investissements et à améliorer la compétitivité des entreprises de la filière.

Enfin, l'accroissement de la production de banane dessert est dû à l'appui du Gouvernement dans le cadre du PURGA 2, des investissements réalisés au niveau des grandes plantations industrielles ainsi que de l'encadrement des petits planteurs et de la maîtrise par les acteurs des circuits de commercialisation sur les marchés extérieurs.

**Tableau 1: Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation**

En tonnes				
SPECULATION	6 mois 2022	6 mois 2023	Variation (%)	Prev.
Cacao fèves	994 549,0	889 408,2	-10,6	-9,7
Café	89 878,3	35 124,1	-60,9	-5,2
Noix de cajou	984 414,0	1 147 087,0	16,5	2,1
Caoutchouc	598 259,8	717 543,6	+19,9	21,4
Sucre	122 297,0	129 854,7	+6,2	2,0
Régime de palme	1 482 898,3	1 544 464,0	+4,2	5,0
Banane dessert	222 871,4	229 113,3	+2,8	4,3
Coton graine	401 552,0	166 076,0	-58,6	20,9

**Sources :** MEF/DGE, OPA, MEMINADER

Concernant l'agriculture vivrière, sa croissance découle de la hausse des différentes productions notamment les tubercules et bananes plantains et les céréales. La hausse de la production de bananes plantains serait le fait principalement des stratégies mises en place par le projet PURGA 2 dont le renforcement des capacités en matériels d'un pépiniériste de banane plantain, la mise à disposition de 120 ha de parcelles aménagées et équipées en système d'irrigation et l'aménagement de trois (03) plateformes de conditionnement avec une facilité de commercialisation.

## I.2. Au niveau du secteur secondaire

Le secteur secondaire a évolué dans un contexte de décélération des prix à la production et de poursuite des grands projets d'infrastructures publiques.

En moyenne sur les cinq premiers mois de 2023, l'IPI enregistre un accroissement de 5,7% porté par la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes à savoir les « industries manufacturières » (+5,3%), les « industries extractives » (+5,4%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+10,7%) et les « industries environnementales » (+9,3%). Quant aux activités du Bâtiment et Travaux Publics, elles devraient poursuivre dans la même dynamique favorable enregistrée depuis le début de l'année.

Concernant les « industries manufacturières », l'orientation favorable des activités est attribuable essentiellement à la progression des divisions « fabrication de produits alimentaires » (+7,0%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+18,1%), « fabrication de boissons » (+30,4%), « fabrication de produits chimiques » (+11,9%) et « autres industries manufacturières » (+23,0%).

S'agissant des « industries extractives », la production augmente sous l'effet de l'accroissement de la production de la division « extraction de minerais métalliques » (+10,7%) amoindrie, toutefois, par la contraction des divisions « extraction d'hydrocarbures » (-3,8%), « autres activités extractives » (-12,1%) et « activités de soutien aux industries extractives » (-21,0%).

La division « extraction d'hydrocarbures » pâtit du recul de la production de pétrole brut qui enregistre une baisse de 9,2% à fin mai 2023 en lien notamment avec la baisse de production des blocs CI-26 (-25,9%) et CI40 (-4,9%). A l'inverse, la production de gaz naturel s'accroît de 5,7%, bénéficiant de la robustesse de la demande du secteur électrique.

Au niveau de la division « extraction de minerais métalliques », les productions d'or, de nickel et de manganèse progressent respectivement de 3,0%, 26,7% et 86,9% en moyenne sur le premier semestre de l'année 2023. La production de manganèse profite de la vigueur de la mine de Bondoukou (+469,8%) et la production d'or augmente grâce à l'entrée en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu, depuis janvier 2023. S'agissant de la division « autres activités extractives », la production de diamant enregistre une hausse de 39,2% à fin avril 2023. L'exploitation du diamant connaît une nette amélioration en 2023 après avoir été perturbée les deux années précédentes, en raison de l'épuisement progressif des sites d'exploitation.

S'agissant des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », la production nette d'électricité demeure robuste depuis le début d'année et progresse de 10,6% en moyenne au terme du premier semestre 2023. Cette évolution favorable provient du dynamisme des productions de source thermique (+6,8%) et de source hydraulique (+25,4%). La capacité de production du secteur électricité s'étend avec l'entrée en production de la centrale thermique d'Atinkou, dans la préfecture de Jacqueville en mai 2023 et de la centrale solaire de Boundiali en juin 2023.

Les activités du Bâtiment et Travaux Publics devraient se poursuivre dans la dynamique favorable enregistrée au premier trimestre au regard de la hausse des importations en volume de clinker (+17,1%) et des « autres matériaux de construction » (+48,7%). L'activité du BTP est soutenue par l'accélération et l'achèvement des chantiers d'infrastructures publiques relatifs, notamment à l'amélioration de la fluidité routière et à l'accueil de la CAN en janvier 2024. Il s'agit, notamment de : (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) l'aménagement de la baie de Cocody, (iv) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (v) la construction de six échangeurs à Abidjan, (vi) la finalisation de la construction des stades de San Pedro et Korhogo et la réhabilitation des stades d'Ebimpé et du Plateau ainsi que des infrastructures devant accueillir la CAN, (vii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro et (viii) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4). Le cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau qui constitue une infrastructure cruciale pour l'amélioration de la circulation dans la ville d'Abidjan a été inauguré le 12 août 2023.

### **I.3. Au niveau du secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire est caractérisé par l'évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes.

Au terme des cinq premiers mois de 2023, et comparativement à la période correspondante de 2022, le commerce de détail est marqué par une hausse continue des ventes en lien avec la reprise effective des activités économiques notamment la levée de mesures de lutte contre la Covid-19. L'Indice du Chiffre d'Affaires du commerce de détail s'accroît de 9,5%. Cette bonne tenue résulte des effets conjugués de l'accroissement des ventes des produits pétroliers (+9,8%), des « produits de l'alimentation » (+6,1%) de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+22,9%), de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+11,4%), des « articles d'équipement de la personne » (+8,8%) et des « produits divers » (-4,2%), et du repli de celles des « produits d'équipement du logement » (-0,7%).

Dans le secteur des transports, toutes les composantes restent bien orientées, à l'exception du trafic de marchandises par voie ferroviaire qui demeure en repli.

Au niveau du transport aérien, Au terme du premier semestre 2023, le nombre de passagers commerciaux se situe à 999 310, en augmentation de 20,1% par rapport à l'année précédente.

Le transport maritime se caractérise par une évolution irrégulière du trafic global de marchandises, qui demeure toutefois en hausse depuis le début de l'année. Ainsi, au terme des cinq premiers mois de l'année, et comparativement à la période correspondante de 2022, le trafic global de marchandises par voie maritime progresse de 13,5%, porté par la vigueur des activités aussi bien au niveau du port d'Abidjan (+14,6%) que du Port de San Pedro (+8,3%). Le transport maritime devrait continuer de se bonifier dans les mois à venir en lien avec la poursuite des investissements dans le secteur, notamment la mise en exploitation du nouveau terminal céréalier du port d'Abidjan qui a accueilli ses premiers navires le 27 avril 2023. Ces investissements viennent renforcer ceux réalisés au dernier trimestre 2022 à savoir, le Terminal Industriel Polyvalent (TIPS) inauguré au mois de septembre 2022 au port de San Pedro, et le second terminal à conteneur du port d'Abidjan inauguré le 2 décembre 2022.

Le transport routier demeurerait bien orienté au terme du premier semestre 2023, au regard de la progression de 5,8%, en glissement annuel, de la consommation des carburants « gasoil » et « super ».

S'agissant du transport ferroviaire, il poursuit sa baisse amorcée depuis septembre 2021. Au terme des six premiers mois de l'année 2023 et comparativement à la période correspondante de 2022, le trafic de marchandises par voie ferroviaire recule de 14,3%.

Dans le secteur des télécommunications, l'activité dans l'ensemble des services reste globalement bien orientée. Au terme des quatre premiers mois de 2023, l'ensemble des services à savoir, le trafic voix (+6,1%), le trafic SMS (+5,2%) ainsi que le trafic internet (+35,0%) se maintiennent à la hausse. Il en est de même pour le nombre d'abonnements (+7,8%) et le chiffre d'affaires total du secteur (+2,9). Cette bonne performance des télécommunications est en relation avec la poursuite des investissements réalisés afin d'améliorer la couverture du pays, le déploiement de la fibre optique et le recours de plus en plus accru de la digitalisation des services.

## **I.4. Evolution d'autres principaux agrégats économiques**

### **I.4.1. Au niveau du prix**

Les prix à la consommation sont marqués par la persistance des tensions inflationnistes, principalement au niveau des produits comestibles. Cette situation résulte d'une demande intérieure soutenue, dans un contexte de hausse continue des prix internationaux de certains produits de grande consommation et de difficultés d'approvisionnement des marchés du fait de la crise sécuritaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger qui perturbe la chaîne de commercialisation. Ces pays sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire en bétail et produits maraîchers. En vue de limiter l'envolée des prix et de préserver le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement continue de mettre en œuvre la plupart des mesures prises en 2022 dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

En moyenne, sur le premier semestre de l'année en cours, l'Indice général s'accroît de 4,8% en glissement annuel, après avoir augmenté de 4,6% sur la période correspondante de 2022. Cette évolution est attribuable à l'augmentation des prix des produits non comestibles (+4,0% après +2,8% en 2022) tandis que les prix des produits comestibles (+6,4% après +8,3% en 2022) connaissent une décrue.

L'accroissement des prix des produits non comestibles se ressent principalement au niveau des prix des « services de transport » (+9,6% après +3,8% en 2022), des « services de restauration » (+7,3% après +3,0% en 2022).

Quant aux prix des produits comestibles, la décrue est plus perceptible au niveau des prix des « légumes frais » (+4,9% contre +12,3% en 2022), des « viandes » (+4,2% après +8,2% en 2022) ainsi que des « tubercules et plantains » (+3,0% après +4,9% en 2022). En dépit du ralentissement du rythme de croissance de ce groupe de

produits, les « huiles et graisses » (+15,3% après +10,0% en 2022), les « poissons » (+11,1% après +6,9% en 2022), les « céréales non transformées » (+9,1% après +6,3% en 2022) affichent une plus grande croissance.

En moyenne sur les cinq (5) premiers mois de l'année, le prix moyen de production industrielle baisse de 0,2% en lien avec la contraction des prix de production des industries extractives (-1,6%) tandis que ceux dans le manufacturier augmentent de 0,6%. En effet, dans les industries extractives, les prix dans la division « extraction d'hydrocarbures » replient fortement de 12,3%, malgré une hausse observée des prix des divisions « extraction de minerais métalliques » (+1,4%) et « autres activités extractives » (+2,9%). S'agissant des prix dans le manufacturier, ils sont soutenus principalement par les produits des divisions « travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles » (+17,5%) et « fabrication de produits pharmaceutiques » (+7,3%). En revanche ceux des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » et des « industries environnementales », se maintiennent à leur niveau de l'année précédente.

#### I.4.2. Au niveau de l'emploi

Dans l'emploi formel, le nombre de salariés ainsi que le nombre d'emplois nets créés demeurent en augmentation. 2022. Ces nouvelles affectations sont orientées principalement vers les ministères en charge de la santé (25,4%) et de la formation (+17,0%).

Au terme du premier semestre 2023, le nombre d'emplois nets créés s'élève à 50 780, en hausse de 15,6% par rapport à la période correspondante de 2022. Cette évolution résulte des effets conjugués de la progression des créations nettes dans le privé (+22,2%) et de leur contraction dans le public (-4,3%). A fin juin 2023, l'effectif total de salariés en emplois formels s'établit à 1 359 682. Dans le privé, l'accroissement du nombre d'emplois nets créés (+40 340) provient de la hausse du nombre de nouvelles immatriculations (+68 994) et des réembauches (+35 572) plus forte que celles des cessations d'activités (+64 226).

Ces nouvelles immatriculations concernent principalement le commerce (34,0%), l'industrie manufacturière (15,7%) et le BTP (14,1%). Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires enregistrés à fin juin 2023 ressort à 8 276 contre 13 824 un an plus tôt. Ces nouvelles affectations concernent principalement les ministères en charge de la santé (21,8%) et de la formation (13,9%).

#### I.4.3. Au niveau du Commerce Extérieur

A fin mai 2023, comparativement à la même période de 2022, le commerce extérieur hors biens exceptionnels est marqué par une amélioration des termes de l'échange de 9,7% sous l'effet d'une nette décélération de la hausse des prix à l'importation (+0,6% contre +24,2% à fin mai 2022) qui ressort en deçà de la progression des prix à l'exportation (+10,4%). En ce qui concerne le taux de couverture des importations par les exportations, il ressort à 113%, en progression de 6,5 points de pourcentage comparativement à la même période l'année passée.

**Les exportations** sont soutenues par les ventes en valeur des produits primaires (+10,9%), produits transformés (+27,8%) et produits miniers (+8,9%). A fin mai 2023, la structure des exportations en valeur n'a pas fondamentalement évolué par rapport à la même période de 2022. Elle reste dominée par les produits primaires qui représentent 46,1% des exportations totales. Cependant, leur part est en repli de 2,4 points de pourcentage, principalement au profit des produits transformés dont la part s'est accrue de 3,4 points de pourcentage pour s'afficher à 39,7%.

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 24,3%, 9,6% et 8,7% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, la catégorie « produits manufacturés », dominée par les produits pétroliers autres que le pétrole brut, vient en première position avec 22,7% des exportations totales en valeur. Elle est suivie par la catégorie « produits de la première transformation » qui représente 16,1% des exportations. S'agissant des produits miniers, ils représentent 14,2% des exportations totales et sont dominés par l'or brut.

**Les importations** croissent sous l'effet principalement de la vigueur des achats de biens intermédiaires (+13,4%) et de biens d'équipement (+33,2%). De façon spécifique, elles profitent de l'accroissement des achats en valeur des engrais (+99,6%), de pétrole brut (+19,2%), de machines mécaniques (+23,8%) et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme (+25,5%). La structure des importations en valeur est similaire à celle de la même période de l'année 2022. Elle reste marquée par la prépondérance des importations de biens de consommation qui représentent 46,1% des importations en valeur, en repli de 4,1 points de pourcentage relativement à 2022. A l'inverse, la part des biens intermédiaires ressort à 35,4%, en hausse de 1,0 point de pourcentage. Quant aux biens d'équipement, leur part s'affiche à 18,5%.

**La structure des exportations** en valeur à fin juin 2023 est restée inchangée par rapport à la même période de 2022. Elle est dominée par les produits primaires qui représentent 44,8% des exportations totales. Cependant, leur part est en repli de 1,1 point de pourcentage, principalement au profit des produits transformés dont la part s'est accrue de 4,2 points de pourcentage pour s'afficher à 40,9%.

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 21,0%, 9,2% et 11,2% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Quant aux produits transformés, la catégorie « produits manufacturés », dominée par les produits pétroliers autres que le pétrole brut (16,5%), vient en première position avec 23,9% des exportations totales en valeur. Elle est suivie par la catégorie « produits de la première transformation » qui représente 16,0% des exportations.

S'agissant des produits miniers (14,3%), ils sont dominés par l'or brut (10,4%) et le pétrole brut (3,1%).

**Tableau 2: Structure des exportations en valeur à fin juin 2022 et 2023**

<b>EXPORTATIONS HORS BIENS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 mois 2022 (%)</b>	<b>6 mois 2023 (%)</b>
<b>Produits primaires</b>	<b>45,9</b>	<b>44,8</b>
Agriculture vivrière, Élevage, Pêche	0,5	0,5
Agriculture Industrielle et d'Exportation	45,4	44,3
dont Cacao fèves	23,3	21,0
Noix de cajou	7,0	11,2
Caoutchouc naturel	10,0	9,2
Coton masse	3,3	1,4
<b>Produits transformés</b>	<b>36,7</b>	<b>40,9</b>
1ère Transformation	18,6	16,0
dont Cacao transformé	10,0	10,2
Huile de palme	4,4	1,6
Café transformé	0,5	0,3
Amande de cajou	0,8	0,9
Conserves et Préparation Alimentaires	1,8	0,9
Manufacturiers	16,3	23,9
dont Produits pétroliers	10,5	16,5
<b>Produits miniers</b>	<b>17,4</b>	<b>14,3</b>
Pétrole brut	5,1	3,1
Or brut	11,3	10,4
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Sources** : DGE, DGD

Au premier semestre de l'année 2023, la **structure des importations** en valeur est similaire à celle de la même période de l'année 2022. Elle reste marquée par la prépondérance des importations de biens de consommation qui représentent 45,6% des importations en valeur, en repli de 7,6 points de pourcentage relativement à 2022.

A l'inverse, la part des biens intermédiaires ressort à 35,0%, en hausse de 4,0 points de pourcentage. Quant aux biens d'équipement, leur part s'affiche à 19,4%.

**Tableau 3: Structure des importations en valeur à fin juin 2022 et 2023**

<b>IMPORTATIONS HORS BIENS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 mois 2022 (%)</b>	<b>6 mois 2023 (%)</b>
<b>Biens de Consommation</b>	<b>53,2</b>	<b>45,6</b>
Produits alimentaires	18,4	17,7
dont Poissons	4,3	4,5
Riz	4,3	3,7
Blé tendre	1,8	1,4
Autres biens de consommations	34,8	27,9
dont Produits pétroliers autre que le pétrole brut	17,2	10,6
Produits pharmaceutiques	2,8	2,6
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>31,0</b>	<b>35,0</b>
Pétrole brut	12,5	16,9
Fer, fonte, acier et ouvrages en fer	6,0	5,1
Produits chimiques	2,3	2,4
Papiers et cartons	1,7	1,3
Matériaux de construction (Clinker)	1,8	1,7
<b>Biens d'équipement</b>	<b>15,8</b>	<b>19,4</b>
Machines mécaniques	5,8	6,3
Machines électriques	3,2	3,1
Matériels de transport routier	3,5	4,0
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Sources** : DGE ; DGD

#### **I.4.4. Au niveau de la situation monétaire et du marché boursier**

Les autorités monétaires de l'UEMOA poursuivent leur politique monétaire restrictive caractérisée par le maintien au mois de juin 2023, des taux directeurs à leur niveau en vigueur depuis mars 2023. En dépit de ce resserrement des conditions monétaires, le crédit est demeuré bien orienté en ligne avec la progression des encours de créances sur l'économie

Ainsi, à fin juin 2023, la masse monétaire au sens large connaît une augmentation de 10,4% en rythme annuel, en baisse par rapport au mois précédent où elle s'est accrue de 11,1%. Cette évolution de l'agrégat monétaire est attribuable à une décélération des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+12,7% contre +18,9% à fin avril 2023) tandis que le rythme de croissance des créances sur l'économie se maintient. Leur encours augmentant de 21,3% après +21,1% à fin mai 2023. S'agissant des actifs extérieurs nets, leur repli de 23,1% s'est amoindri comparativement à leur niveau à fin mai 2023 pour se situer à -26,2%.

La capitalisation boursière composite, à fin mai 2023, se raffermie de 22,7% en glissement annuel, sous l'effet de l'accroissement des capitalisations à la fois du marché des obligations (+29,2%) et du marché des actions (+14,7%). En moyenne sur les cinq premiers mois de l'année 2023, l'indice BRVM Composite, recule de 6,9%

comparativement à la même période de 2022. Cette contreperformance provient de la baisse de tous les indices sectoriels. Les plus fortes baisses concernent les indices des secteurs du « transport » (-40,3%), de l'industrie (-17,2%) et de la « distribution » (-16,6%).

## 2ème PARTIE : EXECUTION DU BUDGET AU PREMIER SEMESTRE 2023

### II.1. Mobilisation des ressources

Les ressources mobilisées à fin juin 2023 s'élèvent globalement à **4.878,1 milliards de FCFA** pour une prévision de 5.420,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 90%, essentiellement en lien avec la performance moindre enregistrée au niveau des émissions de titres publics.

Tableau 4: Situation de réalisation des ressources de l'Etat à fin juin 2023

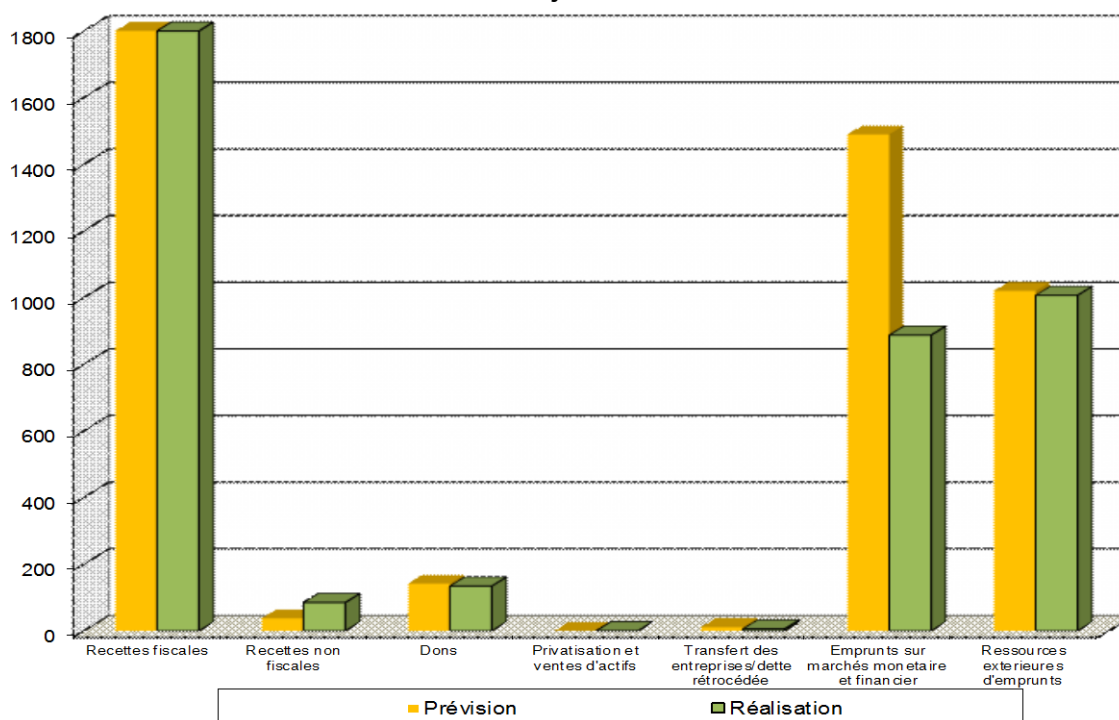
(En milliards de FCFA)

Nature de ressources	Budget initial 2023	projection révisée du Budget 2023	Fin juin 2023		
			Objectif (1)	Réalisation(2)	Taux réalisation (3=(2)/(1))
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>5 943,2</b>	<b>6 183,4</b>	<b>2 899,9</b>	<b>2 977,9</b>	<b>4,3</b>
Recettes fiscales	5 505,6	5 705,0	2 721,1	2 758,5	1,0
Recettes non fiscales	115,9	118,2	37,1	85,0	2,3
Dons	321,7	360,2	141,6	134,4	0,9
Dons programmes	202,4	236,6	99,9	99,1	1,0
Dons projets	119,3	123,6	41,8	35,4	0,8
<b>Ressources de trésorerie</b>	<b>5 015,0</b>	<b>5 385,0</b>	<b>2 520,4</b>	<b>1 900,1</b>	<b>2,1</b>
Privatisation et ventes d'actifs	4,5	5,5	0,0	0,2	
Transfert des entreprises/dette rétrocédée	29,2	29,2	11,0	5,8	0,5
Emprunts sur marchés monétaire et financier	3 104,6	2 288,4	1 489,5	887,4	0,6
Ressources extérieures d'emprunts	1 876,7	3 061,9	1 019,9	1 006,7	1,0
Emprunts programmes	320,0	1 064,0	309,2	343,0	1,1
Emprunts-projets	1 556,7	1 997,9	710,8	663,7	0,9
<b>Total Ressources</b>	<b>10 958,2</b>	<b>11 568,4</b>	<b>5 420,3</b>	<b>4 878,1</b>	<b>6,4</b>

Source : DPSB

Les réalisations de ressources comprennent **2.977,9 milliards de FCFA de recettes budgétaires** (recettes fiscales, recettes non fiscales et dons) et **1.900,1 milliards de FCFA de ressources de trésorerie** (privatisations et ventes d'actifs, remboursements par les entreprises publiques des prêts rétrocédés, emprunts sur les marchés des capitaux, emprunts-programmes et emprunts-projets).

Figure 2 : Etat de mobilisation des ressources à fin juin 2023





## II.1.1. Ressources budgétaires

### II.1.1.1. Les recettes fiscales

**Les recettes fiscales** se sont établies à **2.758,5 milliards de FCFA** à fin juin 2023, avec un écart positif de 37,4 milliards de FCFA par rapport à l'objectif de 2.721,1 milliards de FCFA. Ce résultat est principalement lié aux bonnes performances enregistrées dans la mobilisation des impôts et taxes de la DGI, de la DGD et du Trésor.

#### ➤ Les recettes fiscales de la DGI

A fin juin 2023, les recettes fiscales de la DGI se sont établies à 1.633,6 milliards de FCFA contre un objectif de 1.598,4 milliards de FCFA, soit un écart positif de 35,1 milliards de FCFA. Cette performance est principalement imputable à la bonne tenue des impôts et taxes ci-après :

- **les revenus de pétrole et gaz** ont été recouverts à hauteur de **89,2 milliards de FCFA**, avec un écart positif de 16,3 milliards de FCFA par rapport aux prévisions de 72,9 milliards de FCFA. Cette performance s'explique principalement par les revenus du pétrole qui enregistrent un écart positif de 13,3 milliards de FCFA en lien avec la réalisation en avril d'un enlèvement initialement prévu au deuxième semestre ;
- **l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers** a été mobilisé à hauteur de **85,3 milliards de FCFA**, avec un écart positif de 12,3 milliards de FCFA par rapport aux prévisions de 73 milliards de FCFA. Ce résultat s'explique essentiellement par le paiement plus tôt que prévu de l'IRVM au deuxième trimestre 2023, avant l'échéance légale fixée en octobre, par certaines entreprises ayant déjà tenu leurs assemblées générales notamment Orange, Perseus Mining Yaoure, Société des mines de Tongon et Ciprel ;
- **la taxe sur la valeur ajoutée en régime intérieur** a été recouvrée à hauteur de **329,6 milliards de FCFA** pour une prévision de 319,4 milliards de FCFA, soit un écart positif de 10,2 milliards de FCFA. Cette performance résulte principalement de l'application à partir de 2023 de la déclaration mensuelle pour les contribuables relevant du régime simplifié d'imposition, ce qui réduit les risques de déperdition de ressources par rapport à la situation antérieure où ces déclarations s'effectuaient sur une base trimestrielle;
- **la taxe sur les opérations bancaires** s'est élevée à **58,5 milliards de FCFA**, contre une prévision de 51 milliards de FCFA. L'écart positif de 7,6 milliards de FCFA enregistré est essentiellement lié à la bonne progression de l'encours des créances sur l'économie (+21,1% à fin mai 2023 en glissement annuel contre +8,4% à fin mai 2022) ;
- **l'impôt BIC hors pétrole et gaz** s'est chiffré à **423,4 milliards de FCFA**, avec un écart positif de 6,5 milliards de FCFA par rapport aux prévisions de 416,9 milliards de FCFA essentiellement en lien avec le paiement au premier semestre 2023 de la totalité de l'impôt BIC par certains contribuables avant la dernière échéance légale fixée en septembre ;
- **la taxe ad valorem** a été collectée à hauteur de **30,4 milliards de FCFA** pour une prévision de 26,9 milliards de FCFA, soit un écart positif de 3,5 milliards de FCFA résultant de la hausse du cours de l'or, en rapport avec la crise russo-ukrainienne.

#### ➤ Les recettes fiscales de la DGD

**Les recettes fiscales de la DGD** sont ressorties à **1.118,3 milliards de FCFA** contre un objectif de 1.116,6 milliards de FCFA, soit un écart positif de 1,7 milliards de FCFA expliqué par le bon résultat enregistré dans le recouvrement des impôts et taxes ci-après :

- **les taxes à l'exportation** ont été encaissées à hauteur de **277,5 milliards de FCFA** contre un objectif de 262 milliards de FCFA, soit un écart positif de 15,5 milliards de FCFA dû au niveau plus élevé que prévu du volume des exportations de cacao (1 260 024 tonnes pour un objectif de 1 091 675 tonnes) et de noix de cajou (732 100 tonnes pour un objectif de 580 578 tonnes) ;
- **les taxes sur les marchandises générales** ont été collectées à hauteur de **685,9 milliards de FCFA** contre un objectif de 679,2 milliards de FCFA, soit un écart positif de 6,7 milliards de FCFA dû au niveau plus élevé que prévu des volumes à l'importation (7,2 millions de tonnes pour un objectif de 6,9 millions de tonnes), notamment du clinker (+174,06 milliers de tonnes) et des engrais (+187,0 milliers de tonnes) ;

## ➤ Les recettes fiscales du Trésor

Les recettes fiscales du Trésor se sont chiffrées à **6,6 milliards de FCFA** contre un objectif de 6,1 milliards de FCFA. L'écart positif de 0,5 milliard enregistré provient essentiellement des impôts sur revenus et salaires (6,1 milliards de FCFA contre 5,5 milliards de FCFA prévus).

Toutefois, l'effet des bons résultats des différentes régies a été atténué par les performances moindres enregistrées dans le recouvrement de certaines taxes. Il s'agit notamment des taxes sur les produits pétroliers (-20,4 milliards de FCFA en lien avec une taxation moins favorable que prévue et des volumes moins importants qu'attendus du gasoil), des taxes sur les télécommunications (-6 milliards de FCFA en rapport avec le retard observé dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication).

**Tableau 5: Recettes fiscales budgétaires à fin juin 2023**

En milliards de FCFA

LIBELLES	Prévisions 2023	JUN 2023		
		Objectif	Réalisation	Ecart (Real-Obj)
<b>RECETTES FISCALES BUDGETAIRES</b>	<b>5 468,7</b>	<b>2 721,1</b>	<b>2 758,5</b>	<b>37,4</b>
<b>DGI</b>	<b>3 069,6</b>	<b>1 598,4</b>	<b>1 633,6</b>	<b>35,1</b>
<b>Impôts directs</b>	<b>1 705,3</b>	<b>928,2</b>	<b>949,6</b>	<b>21,4</b>
<b>Impôts sur bénéfiques</b>	<b>828,8</b>	<b>493,8</b>	<b>505,8</b>	<b>12,0</b>
<b>BIC pétrole et gaz</b>	<b>77,4</b>	<b>51,1</b>	<b>62,4</b>	<b>11,3</b>
- BIC pétrole	27,7	25,7	35,0	9,3
- BIC gaz	49,7	25,4	27,4	2,1
<b>Autres impôts directs hors pétrole et gaz</b>	<b>1 627,9</b>	<b>877,1</b>	<b>887,2</b>	<b>10,1</b>
- BIC hors pétrole	694,8	416,9	423,4	6,5
- Impôt synthétique et AIRSI	38,7	18,3	14,9	-3,4
- Taxe de la Micro Entreprise (TME)	17,9	7,4	5,1	-2,4
- Impôts sur revenus et salaires	709,0	361,4	358,5	-2,9
- Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	167,5	73,0	85,3	12,3
<b>Impôts indirects</b>	<b>1 364,2</b>	<b>670,2</b>	<b>683,9</b>	<b>13,7</b>
TVA (hors part secteur électricité)	651,9	319,4	329,6	10,2
TOB	109,4	51,0	58,5	7,6
Taxe sur boissons et tabacs	90,1	44,5	44,9	0,4
Droits d'enregistrement et de timbre	257,2	123,6	120,9	-2,8
<i>dont enregistrement café cacao</i>	<i>116,0</i>	<i>52,1</i>	<i>44,6</i>	<i>-7,5</i>
Patentes et Licences	47,4	28,6	26,6	-2,0
Taxe d'exploitation pétrolière	11,8	11,0	15,0	4,0
Taxe d'exploitation du gaz	21,3	10,8	11,8	0,9
Taxe sur les télécommunications	75,1	35,3	29,3	-6,0
Taxe spéciale sur les consommations téléphoniques	34,7	16,5	14,5	-2,0
Taxe sur les produits de parfumeries et cosmétiques	2,2	1,1	1,0	-0,1
Taxe ad valorem	60,0	26,9	30,4	3,5
Accises et autres taxes indirectes	3,1	1,5	1,4	-0,1
<i>dont Taxe pour le développement touristique</i>	<i>2,7</i>	<i>1,4</i>	<i>0,5</i>	<i>-0,9</i>
<b>TRESOR</b>	<b>12,6</b>	<b>6,1</b>	<b>6,6</b>	<b>0,5</b>
<b>Impôts directs</b>	<b>11,3</b>	<b>5,5</b>	<b>6,1</b>	<b>0,6</b>
Impôts sur revenus et salaires	11,3	5,5	6,1	0,6
<b>Impôts indirects</b>	<b>1,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,1</b>
Timbres et vignettes	1,3	0,6	0,5	-0,1
<b>DGD (hors PCC, PCS et RPI)</b>	<b>2 386,5</b>	<b>1 116,6</b>	<b>1 118,3</b>	<b>1,7</b>
<b>Droits et taxes à l'importation</b>	<b>1 901,4</b>	<b>854,6</b>	<b>840,9</b>	<b>-13,7</b>
Taxes sur produits pétroliers	429,1	175,4	155,0	-20,4
Taxes hors produits pétroliers (hors RPI, PCS et PCC)	1 472,2	679,2	685,9	6,7
<b>Taxes à l'exportation</b>	<b>485,2</b>	<b>262,0</b>	<b>277,5</b>	<b>15,5</b>

Source : DPSB

### II.1.1.2. Les recettes non fiscales

**Les recettes non fiscales**, ont été recouvrées à hauteur de **85 milliards de FCFA** pour un objectif de 37,1 milliards de FCFA. Ces recettes comprennent 54 milliards de FCFA de recettes des services dont 32,1 milliards de FCFA de commissions sur transferts hors UEMOA non initialement prévues à fin juin, 21,2 milliards de FCFA de revenus du domaine, ainsi que 3,9 milliards de FCFA de dividendes, 5,8 milliards de FCFA de Fonds d'Investissement en Milieu Rural et 0,1 milliard de redevance téléphonie mobile.

**Tableau 6: Situation de réalisation des recettes non fiscales à fin juin 2023**

Nature de recettes	Prévisions 2023	(En milliards de FCFA)		
		JUIN 2023		
		Objectif (1)	Réalisation (2)	Ecart (1)-(2)
<b>RECETTES NON FISCALES BUDGETAIRES</b>	<b>112,2</b>	<b>16,2</b>	<b>20,9</b>	<b>4,6</b>
Recettes non fiscales du Trésor	63,0	14,3	0,0	-14,3
Dividendes PETROCI	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes (SIB, SGBCI, autres,...)	29,0	0,0	0,0	0,0
Prélèvement excédent pétrolier SIR	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes des services	34,0	14,3	0,0	-14,3
Autres recettes	0,0	0,0	0,0	0,0
Redevance téléphonie cellulaire	0,1	0,0	0,0	0,0
Revenus du domaine	47,1	0,0	20,9	20,9
FIMR (fonds café cacao)	2,0	2,0	0,0	-2,0
<b>RECETTES NON FISCALES DE TRESORERIE</b>	<b>33,7</b>	<b>0,0</b>	<b>11,0</b>	<b>11,0</b>
Produits de la privatisation et vente d'actifs	4,5	0,0	0,0	0,0
Versements des entreprises	29,2	0,0	11,0	11,0
<b>TOTAL RECETTES NON FISCALES</b>	<b>145,9</b>	<b>16,2</b>	<b>31,9</b>	<b>15,7</b>

Source : DPSB

### II.1.1.3. Les dons

**Quant aux dons**, la comptabilisation budgétaire des tirages est ressortie à **134,4 milliards de FCFA** pour une prévision de 141,6 milliards de FCFA. Ils sont composés de dons programme (99,1 milliards de Fcfa contre 99,9 milliards de FCFA prévus) provenant essentiellement de l'AFD et de dons projets (35,4 milliards de Fcfa contre 41,8 milliards de FCFA prévus).

Les dons projets sont issus principalement des bailleurs suivants :

- Fonds Mondial : 26,1 milliards ;
- Banque Mondiale : 1 milliard de FCFA ;
- JICA : 1 milliard de FCFA ;
- Kreditanstalt Für Wiederaufbau (KfW) : 1 milliards de FCFA ;
- BAD : 0,7 milliard de FCFA ;
- Fond Vert pour le Climat : 0,7 milliard.

### II.1.1.4. Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier

**Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier** ont permis de mobiliser **887,4 milliards de FCFA** pour une prévision de **1.489,5 milliards de FCFA**. Ce résultat s'explique par l'attentisme des établissements de crédits, à la suite de la reprise par la BCEAO des adjudications à taux variables en remplacement des adjudications à taux fixe, la hausse des taux directeurs de la Banque Centrale dont le principal

est passé de 2% en juin 2022 à 3% en juin 2023 et la limitation des montants servis aux banques sur les guichets de refinancement au titre des obligations de relance.

Les ressources issues des émissions de titres publics comprennent 476,3 milliards de FCFA d'obligations du Trésor émises par adjudication, 210,7 milliards de FCFA de produits d'emprunts obligataires mobilisés par syndication (emprunts TPCI) et 200,5 milliards de FCFA de bons du Trésor.

### II.1.1.5 Les transferts des entreprises

**Les transferts des entreprises**, correspondant aux versements effectués par diverses entreprises en remboursement des prêts qui leur ont été rétrocédés par l'Etat, se sont situés à **5,8 milliards de FCFA** dont 4,8 milliards de FCFA provenant du Port Autonome d'Abidjan et 0,5 milliard de la Sitarail.

### II.1.1.6. Les produits de privatisations et de ventes d'actifs

**Les produits de privatisations et de ventes d'actifs** de **0,2 milliard de FCFA** proviennent essentiellement de la cession des parts de l'Etat dans PALMAFRIQUE.

### II.1.1.7. Les ressources extérieures d'emprunts

La comptabilisation budgétaire des tirages **au niveau des ressources extérieures d'emprunts** s'élève à **1.006,7 milliards de FCFA** contre un objectif de 1.019,9 milliards de FCFA. Elles comprennent les emprunts-projets et les emprunts programme

Les emprunts projets se sont situés à **663,7 milliards de FCFA** contre 710,8 milliards de francs CFA prévus ; ils proviennent principalement des bailleurs suivants :

- Agence Française de Développement (AFD) : 117,6 milliards de FCFA ;
- Association Internationale de Développement (IDA) : 95,6 milliards ;
- Banque mondiale : 67,1 milliards de FCFA ;
- Banque Africaine de Développement (BAD) : 61 ;8 milliards de FCFA ;
- Industrial Commerce Bank of China Limited (ICBC) : 33,7 milliards de FCFA ;
- Export-Import Bank Chine (EXIMBANK CHINE) 28,3 milliards de FCFA ;
- Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) : 22,1 milliards de FCFA ;
- Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) : 15,9 milliards de FCFA ;
- Banque Islamique de Développement (BID) : 9,5 milliards de FCFA ;
- Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) : 7,9 milliards de FCFA.

Les emprunts programme d'un montant de **343 milliards de FCA** proviennent du FMI à hauteur de 302 milliards de FCFA et de la JICA à hauteur de 41 milliards de FCFA

## II.2. Exécution des dépenses

A fin juin 2023, les dépenses ont été globalement exécutées à hauteur de **5.259,8 milliards de FCFA** pour une prévision de 5.453,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 96,4%. Ces dépenses comprennent les dépenses budgétaires et les dépenses de trésorerie.

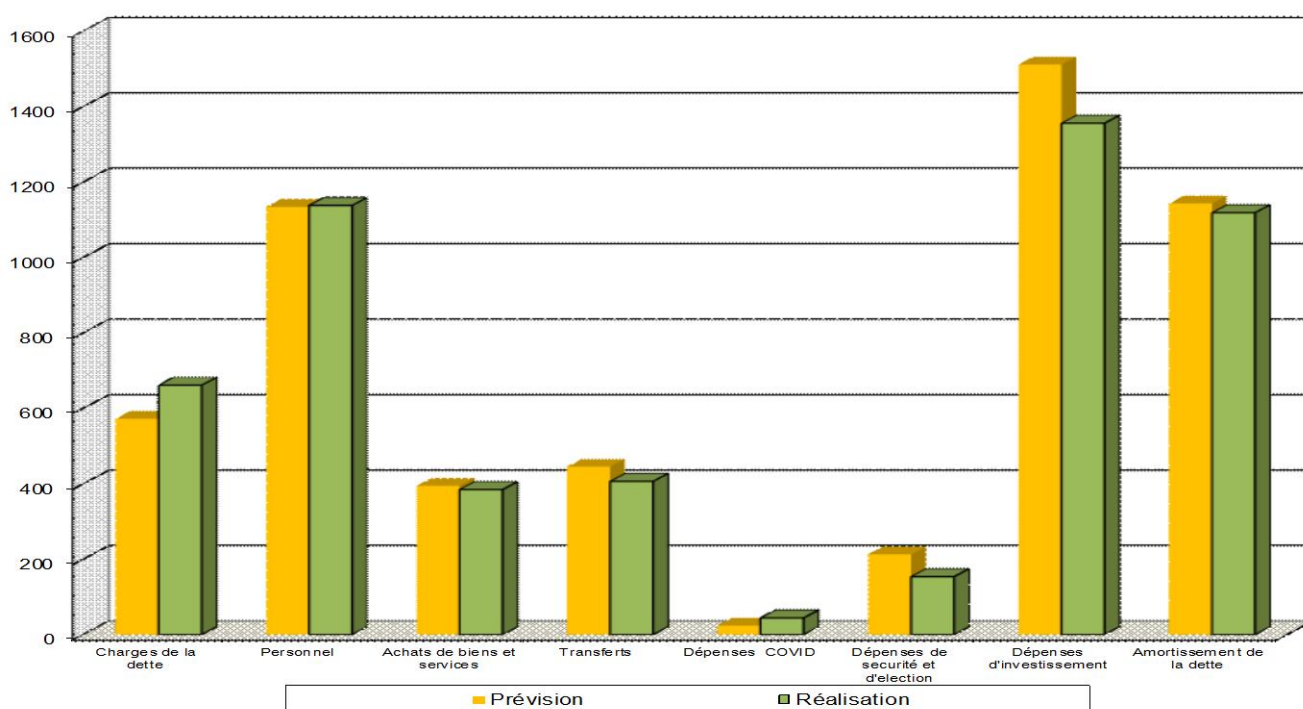
Tableau 7: Situation des dépenses à fin juin 2023

(En milliards de FCFA)

Nature de dépenses	Budget initial 2023	projection révisée du Budget 2023	Fin juin 2023		
			Objectif (1)	Réalisation(2)	Taux réalisation (3=(2)/(1))
<b>Dépenses Budgétaires</b>	<b>8381,7</b>	<b>8948,2</b>	<b>4311,0</b>	<b>4141,5</b>	<b>96,1%</b>
<b>Charges de la dette publique</b>	<b>1167,0</b>	<b>1226,2</b>	<b>591,7</b>	<b>661,0</b>	<b>111,7%</b>
Dette intérieure	592,2	579,9	271,1	298,2	110,0%
Dette extérieure	574,8	646,2	320,6	362,8	113,1%
<b>Personnel</b>	<b>2241,4</b>	<b>2246,3</b>	<b>1133,6</b>	<b>1137,6</b>	<b>100,4%</b>
<b>Achats de biens et services (hors CNS et Abonnement)</b>	<b>767,8</b>	<b>741,2</b>	<b>394,0</b>	<b>384,3</b>	<b>97,5%</b>
Abonnement	116,9	116,9	52,6	48,5	92,2%
Autres achats de biens et services	650,9	624,3	341,4	335,8	98,4%
<b>Transferts (hors CNS et élections)</b>	<b>780,1</b>	<b>841,1</b>	<b>444,9</b>	<b>406,0</b>	<b>91,3%</b>
Subvention au secteur électricité	21,0	21,0	0,0	0,0	
Autres transferts	759,1	820,1	444,9	406,0	91,3%
<b>Dépenses liées à la gestion du COVID</b>	<b>10,0</b>	<b>46,8</b>	<b>23,4</b>	<b>43,8</b>	<b>187,4%</b>
Plan de riposte contre le Coronavirus	10,0	46,8	23,4	43,8	187,4%
<b>Dépenses de sécurité et d'élection</b>	<b>212,0</b>	<b>212,0</b>	<b>212,3</b>	<b>153,4</b>	<b>72,2%</b>
Financement intérieur	212,0	212,0	212,3	153,4	72,2%
Financement extérieur	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Dépenses d'investissement hors électi</b>	<b>3203,4</b>	<b>3634,7</b>	<b>1511,0</b>	<b>1355,4</b>	<b>89,7%</b>
Financement intérieur	1527,4	1513,1	758,5	656,3	86,5%
Financement extérieur	1676,1	2121,6	752,5	699,1	92,9%
Emprunts-projets	1556,7	1997,9	710,8	663,7	93,4%
Dons-projets	119,3	123,6	41,8	35,4	84,7%
<b>Dépenses de trésorerie</b>	<b>2576,5</b>	<b>2620,1</b>	<b>1142,5</b>	<b>1118,3</b>	<b>97,9%</b>
<b>Amortissement de la dette publique</b>	<b>2576,5</b>	<b>2620,1</b>	<b>1142,5</b>	<b>1118,3</b>	<b>97,9%</b>
Dette intérieure	1486,5	1547,8	676,0	678,7	100,4%
Dette extérieure	1089,9	1072,4	466,5	439,6	94,2%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>10958,2</b>	<b>11568,4</b>	<b>5453,5</b>	<b>5259,8</b>	<b>96,4%</b>

Source : DPSB

Figure 3: Etat d'exécution des dépenses à fin juin 2023



## II.2.1. Dépenses budgétaires

### II.2.1.1. Analyse globale

L'exécution des dépenses à fin juin 2023 s'est établie à 4.141,5 milliards de FCFA pour un objectif de 4.311 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 96,1%. Elles ont été exécutées essentiellement à travers le Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaire de l'Etat (91,6%). Toutefois, certaines dépenses ont été réalisées par la procédure d'avances de trésorerie (8,4%).

Les dépenses budgétaires effectuées à travers le SIGOBE s'élèvent à 3 795,2 milliards. Elles comprennent :

- les charges financières de la dette publique (661 milliards de FCFA) ;
- les dépenses de personnel (1 137,6 milliards de FCFA) ;
- les dépenses d'abonnement (48,5 milliards de FCFA) ;
- les transferts (225,9 milliards de FCFA) ;
- les autres achats de biens et services (261,6 milliards de FCFA) ;
- les dépenses d'investissement (1 234,2 milliards de FCFA) ;
- les dépenses de sécurité et d'élection (126,4 milliards de FCFA) ;
- l'amortissement de la dette publique (661 milliards de FCFA).

Les dépenses budgétaires exécutées sous forme d'avances de trésorerie et en cours de régularisation s'élèvent à 346,3 milliards. Elles sont composées des dépenses d'investissement (121,3 milliards de FCFA), des transferts à (80,1 milliards de FCFA), des dépenses de fonctionnement (74,1 milliards de FCFA), les dépenses liées à la gestion du COVID (43,8 milliards de FCFA) et des dépenses de sécurité et élection (26,9 milliards de FCFA).

L'exécution globale des dépenses budgétaires par grandes natures se présente comme suit :

**Les charges financières de la dette publique** ont été réglées à hauteur de **661 milliards de FCFA** pour une prévision de 591,7 milliards de FCFA soit un dépassement de 69,3 milliards de FCFA en lien principalement avec l'augmentation continue des taux d'intérêts variables (Euribor) et les conditions défavorables sur les marchés.

**Les dépenses de personnel** ont été payées à hauteur de **1.137,6 milliards de FCFA** pour une prévision de 1.133,6 milliards de FCFA soit un dépassement de 4 milliards de FCFA qui s'explique par l'amélioration de l'efficacité du mécanisme de transmission des dossiers de premier mandatement récemment mis en place par le Ministère de la Fonction Publique.

Les dépenses de personnel exécutées comprennent :

- le salaire des fonctionnaires (826,7 milliards de FCFA) ;
- la solde de la police (57,3 milliards de FCFA) ;
- la solde des militaires (101,7 milliards de FCFA) ;
- les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (98,3 milliards de FCFA) ;
- les salaires du personnel des institutions (31,9 milliards de FCFA) ;
- les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (3,1 milliards de FCFA) ;
- la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et autres dépenses de personnel (18,7 milliards de FCFA).

**Les dépenses d'abonnement** ont été exécutées pour **48,5 milliards de FCFA** contre une prévision de 52,6 milliards de FCFA, en rapport notamment avec le retard observé dans la transmission de certaines factures. Ces dépenses comprennent les règlements au titre des consommations d'électricité (40,1 milliards de FCFA), de téléphone (5,4 milliards de FCFA) et d'eau (3 milliards de FCFA).

**Les autres achats de biens et services (hors dépenses liées à la Covid-19)** se sont chiffrés à **335,8 milliards de FCFA** contre une prévision de 341,4 milliards de FCFA.

**Les transferts (hors dépenses liées à la Covid-19, au CNS et aux élections)** ont été exécutés à hauteur de **406 milliards de FCFA**, pour une prévision de 444,9 milliards de FCFA. Ces transferts comprennent la subvention aux écoles privées (97,4 milliards de FCFA), les bourses et pécules (67,11 milliards de FCFA), les subventions aux EPN (47,7 milliards de FCFA) et aux collectivités (13,7 milliards de FCFA).

**Les dépenses liées à la gestion de la Covid-19** se sont situées à **43,8 milliards de FCFA** contre 23,4 milliards de FCFA prévus et concernent essentiellement le plan de riposte sanitaire.

**Les dépenses de sécurité et d'élections**, elles se sont établies à **153,4 milliards de FCFA** contre 212,3 milliards de FCFA prévus.

**Les dépenses d'investissement (hors sécurité et élection)**, elles sont ressorties à **1.355,4 milliards de FCFA** contre une prévision de 1.511 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 89,7%. Ces dépenses ont été financées à 48,4% sur les ressources intérieures et à 51,6% par des concours extérieurs.

**Au titre du financement intérieur**, les dépenses exécutées s'élèvent à 656,3 milliards, représentant 86,5% de l'objectif fixé à 758,5 milliards.

Le niveau de réalisation comprend principalement les dépenses exécutées dans le cadre de l'appui exceptionnel au Fond d'Entretien Routier (105,9 milliards de FCFA), de la Construction et de l'Equipement d'Infrastructures Scolaires (67,5 milliards de FCFA), de la Construction, la Réhabilitation et l'Equipement des Universités (25 milliards de FCFA), de la Construction des Infrastructures du Train Urbain d'Abidjan (24 milliards de FCFA), du Programme Multisectoriel d'Appui au Système National des Filets Sociaux (15,7 milliards de FCFA), de l'Appui au Développement du Secteur Vivrier (10 milliards de FCFA) et de la Réhabilitation des Tours A et B (7,9 milliards de FCFA).

**Au titre du financement extérieur**, l'objectif attendu à 752,5 milliards de FCFA a été réalisé à hauteur de 699,1 milliards de FCFA correspondant à un taux d'exécution de 92,9%. Ce niveau d'exécution comprend 663,7 milliards au titre des emprunts projets et 35,3 milliards pour les dons-projets.

**Les emprunts-projets** ont enregistré un taux d'exécution de 93,4% de l'objectif fixé à 710,8 milliards de FCFA. Ce niveau d'exécution comprend la Construction des Infrastructures du Train Urbain d'Abidjan (108,2 milliards de FCFA), le Programme de Production Alimentaire d'Urgence en Côte d'Ivoire (39,5 milliards de FCFA), la Construction du Port Sec de Ferké (33,7 milliards de FCFA), le Programme Multisectoriel d'Appui au Système National des Filets Sociaux (28,4 milliards de FCFA), l'Aménagement de l'Autoroute Yamoussoukro-Bouaké (28,3 milliards de FCFA), l'Aménagement Hydroélectrique de Gribo Popoli (24,5 milliards de FCFA) et le Projet de la Compétitivité de la Chaîne de Valeurs Anacarde (22,2 milliards de FCFA).

**Concernant les dons-projets**, le niveau d'exécution s'est établi à 35,3 milliards de FCFA pour un objectif de 41,8 milliards de FCFA, soit un taux de 84,7%. Ce niveau d'exécution s'explique principalement par le retard dans le démarrage d'importants projets notamment le Projet de Renforcement de la Lutte contre le VIH/Sida (PNPEC) (30,7 milliards de FCFA annuellement prévus), le Projet d'Aménagement du CHU de Cocody pour l'Amélioration des Services de Santé Maternelle et Infantile du Grand Abidjan (10 milliards de FCFA annuellement prévus).

**Les charges de trésorerie**, qui concernent le remboursement du capital au titre de la dette publique, ont été honorées à hauteur de 1 118,3 milliards de FCFA pour une prévision de 1 142,5 milliards de FCFA, soit un écart négatif de 24,2 milliards de FCFA principalement en lien avec la variation à la baisse du dollar US par rapport aux hypothèses de prévision.

## II.2.1.2. Analyse spécifique

### ○ Analyse des dépenses d'investissement au regard de la capacité d'absorption

L'analyse des taux de consommation des crédits d'investissement des institutions et ministères fait ressortir que vingt-six (26) d'entre eux présentent des taux d'exécution inférieurs à 50% et douze (12) d'entre eux affichent des taux d'exécution supérieurs à 50%.

**Tableau 8: Situation d'exécution des dépenses d'investissement (hors dépenses de sécurité et élections) par Ministères et Institutions à fin juin 2023**

<b>INSTITUTIONS/ MINISTÈRES</b>	<b>Dotation 2023</b>	<b>Exécution fin juin 2023</b>	<b>Taux d'exécution Fin juin 2023</b>
Ministère de la Culture et de la Francophonie	663 134 732	43 134 732	6,5%
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	6 532 880 952	508 150 924	7,8%
Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie	148 595 431 295	18 289 669 947	12,3%
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	27 828 524 856	4 031 192 231	14,5%
Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	59 180 929 762	9 407 621 436	15,9%
Ministère de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale	559 866 460	106 206 460	19,0%
Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	382 385 756 368	77 016 188 572	20,1%
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	68 203 681 117	15 525 539 763	22,8%
Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier	433 976 164 383	134 820 909 068	31,1%
Ministère du Plan et du Développement	18 020 608 924	5 822 717 394	32,3%
Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité	237 696 858 176	77 207 180 541	32,5%
Ministère d'État, Ministère de la Défense	41 757 000 248	13 580 726 805	32,5%
Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	3 611 881 269	1 243 587 313	34,4%
Représentation Nationale	1 500 000 000	525 000 000	35,0%
Cour de Cassation	250 000 000	87 500 000	35,0%
Cour des Comptes	1 000 000 000	350 000 000	35,0%
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	171 598 973 231	61 634 440 253	35,9%
Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME	3 677 075 925	1 353 483 831	36,8%
Ministère de la Fonction Publique	2 008 774 959	781 569 155	38,9%
Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	19 228 634 722	8 234 368 753	42,8%
Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	36 459 833 944	15 676 781 793	43,0%
Ministère des Sports	10 871 998 136	4 959 930 009	45,6%
Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	205 622 547 862	94 435 356 180	45,9%
Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation	70 187 882 100	32 745 397 867	46,7%
Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	19 153 016 073	9 207 300 093	48,1%
Ministère d'État, Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora	5 719 190 586	2 844 682 303	49,7%
Primature et Services Rattachés	31 450 543 970	18 758 172 656	59,6%
Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance et de la Lutte contre la Corruption	1 300 015 641	780 515 641	60,0%
Ministère de l'Économie et des Finances	50 426 314 472	31 582 145 484	62,6%
Ministère des Transports	332 389 730 196	209 280 988 378	63,0%
Présidence de la République	161 100 000 000	116 437 351 880	72,3%
Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique	9 434 946 418	6 848 946 246	72,6%
Commission Electorale Indépendante	111 000 000	83 250 000	75,0%
Ministère du Tourisme	22 569 958 845	19 017 143 984	84,3%
Ministère des Eaux et Forêts	14 482 094 486	12 386 691 918	85,5%
Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État(hors dépenses communes)	60 349 701 482	53 247 631 829	88,2%
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	55 825 305 454	49 416 261 795	88,5%
Ministère de la Solidarité et de la Lutte Contre la Pauvreté	55 819 907 993	50 194 363 993	89,9%
<b>Total hors dépenses communes et comptes spéciaux</b>	<b>2 771 550 165 037</b>	<b>1 158 472 099 227</b>	<b>41,8%</b>
Dépenses communes	598 905 442 121	85 285 088 265	14,2%
Compte spéciaux	231 388 000 000	111 655 119 529	48,3%
<b>Total Général</b>	<b>3 601 843 607 158</b>	<b>1 355 412 307 021</b>	<b>37,6%</b>

Source : DPSB



○ Analyse des dépenses de lutte contre la pauvreté et de réduction des disparités sociales

Les dépenses de lutte contre la pauvreté et de réduction des disparités sociales se sont établies à 1 630,7 milliards de FCFA à fin juin 2023, au-dessus de l'objectif plancher de 1.623,4 milliards de FCFA.

**Tableau 9: Situation d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin juin 2023**

DOMAINES	2022		2023	
	Réalisation	Objectif annuel	Objectif juin	Exécution à fin juin
<b>01 Agriculture et développement rural</b>	120 111 938 072	87 248 464 971	44 610 482 922	76 085 197 256
<b>01.0 Administration générale</b>	23 106 019 043	15 229 808 156	8 601 154 514	15 163 274 827
01.1 Programme de développement et de promotion de l'agriculture	35 927 796 582	21 894 857 871	10 947 428 936	22 537 622 145
01.2 Formation et encadrement	43 871 305 307	34 694 604 346	17 347 302 173	28 409 783 936
01.3 Aménagement hydro-agricole	7 359 369 140	7 607 194 598	3 803 597 299	4 214 516 348
01.4 Autres investissements en milieu rural (FIMR)	9 847 448 000	7 822 000 000	3 911 000 000	5 760 000 000
<b>02 Ressources Halieutiques et Production Animale</b>	17 051 541 769	17 393 707 398	8 696 853 699	6 294 857 955
<b>02.0 Administration générale / formation et encadrement</b>	9 363 709 814	9 681 335 537	4 840 667 769	5 361 970 600
02.1 Appui à l'élevage et à la production laitière	3 701 967 873	2 596 731 403	1 298 365 702	140 023 445
02.2 Pêche et aquaculture	3 985 864 082	5 115 640 458	2 557 820 229	792 863 910
<b>03 Education</b>	1 642 230 073 897	1 674 134 569 012	881 853 210 202	846 135 358 010
<b>03.0 Administration générale</b>	106 548 131 810	104 771 810 380	52 385 905 190	57 631 040 432
03.1 Education préscolaire et enseignement primaire	630 717 301 744	658 700 022 342	329 350 011 171	319 585 337 227
03.2 Alphabétisation	458 806 370	660 000 000	330 000 000	0
03.3 Secondaire général, technique et professionnel	579 341 251 855	640 586 742 896	320 293 371 448	282 650 072 721
03.4 Enseignement supérieur et recherche scientifique	325 164 582 118	269 415 993 394	179 493 922 393	186 268 907 630
<b>04 Santé</b>	469 366 284 796	640 347 904 075	262 608 742 333	291 491 106 796
<b>04.00 Administration générale santé</b>	236 131 472 366	286 970 245 048	130 631 156 554	185 494 650 427
04.01 Système de santé primaire	90 608 100 187	167 454 257 280	43 019 876 671	33 274 510 772
04.02 Soins de santé préventive (programme élargie de vaccination)	4 935 706 143	2 100 000 000	1 050 000 000	310 441 266
04.03 Programme de lutte contre les pathologies et les endémies	31 581 742 858	73 702 856 966	36 851 428 483	31 478 376 009
04.04 Santé infantile, maternelle et nutrition	31 696 859 340	16 318 459 173	4 155 237 821	7 047 029 543
04.05 VIH/SIDA	21 662 464 166	40 864 518 862	20 432 259 431	7 931 583 840
04.06 CHU et Institutions médico-spécialisés	52 749 939 736	52 937 566 746	26 468 783 373	25 954 514 939
<b>05 Eau et Assainissement</b>	139 677 717 013	140 402 979 771	72 201 489 886	90 923 646 168
05.1 Accès à l'eau potable et assainissement	69 527 653 657	97 698 330 674	50 849 165 337	33 967 325 815
05.2 Protection de l'environnement et lutte contre la pollution	70 150 063 356	42 704 649 097	21 352 324 549	56 956 320 353
<b>06 Energie</b>	178 812 789 024	154 682 047 594	80 341 023 797	20 440 000 000
06.1 Accès à l'électricité	178 812 789 024	154 682 047 594	80 341 023 797	20 440 000 000
<b>07 Routes et ouvrages d'art</b>	470 001 503 779	382 661 668 227	162 771 530 269	152 304 254 713
07.1 Entretien pistes rurales	16 685 284 882	13 958 465 989	6 979 232 995	560 960 986
07.2 Constructions d'ouvrages d'art	141 353 631 162	85 873 320 155	42 936 660 078	77 472 258 392
07.3 Autres travaux routiers	311 962 587 735	282 829 882 083	112 855 637 197	74 271 035 335
<b>08 Affaires Sociales</b>	82 285 150 023	76 079 463 101	38 039 731 551	72 588 159 023
<b>08.0 Administration générale</b>	15 097 318 422	17 348 574 311	8 674 287 156	8 411 747 147
08.1 Formations destinées aux femmes	2 099 446 597	3 387 589 666	1 693 794 833	595 887 924
08.2 Orphelinats, pouponnières et centres sociaux	29 162 021 469	27 811 274 085	13 905 637 043	10 758 359 009
08.3 Formation au personnel d'appui	1 495 787 362	1 698 450 843	849 225 422	680 648 585
08.4 Prise en charge des indigents, des victimes de guerre et de catastrophes	34 430 576 173	25 833 574 196	12 916 787 098	52 141 516 358
<b>09 Décentralisation</b>	120 052 024 056	110 285 002 571	55 142 501 286	54 528 410 514
09.1 Décentralisation	120 052 024 056	110 285 002 571	55 142 501 286	54 528 410 514
<b>10 Reconstructions et réhabilitations</b>	20 861 762 143	12 157 507 577	6 078 753 789	3 995 722 677
10.1 Reconstruction et réhabilitation	822 836 570	2 124 814 737	1 062 407 369	267 855 818
10.2 Habitat et logement sociaux	20 038 925 573	10 032 692 840	5 016 346 420	3 727 866 859
<b>11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté</b>	44 924 256 066	22 179 457 544	11 089 728 772	15 875 283 111
11.1 Promotion et insertion des jeunes	36 551 963 836	17 276 330 557	8 638 165 279	14 682 056 081
11.3 Développement du tourisme et de l'artisanat	8 372 292 230	4 903 126 987	2 451 563 494	1 193 227 030
<b>TOTAL</b>	<b>3 305 375 040 638</b>	<b>3 317 572 771 841</b>	<b>1 623 434 048 504</b>	<b>1 630 661 996 223</b>

Source : DPSB

## ○ Analyse des dépenses sociales spécifiques

Les dépenses sociales spécifiques ont été exécutées à hauteur de 345,3 milliards pour un objectif plancher de 306,9 milliards soit un dépassement de 38,4 milliards

**Tableau 10: Dépenses sociales spécifiques sur financement Etat à fin juin 2023**

ACTIVITES	Objectif annuel 2023 retenu	Objectif fin juin 2023	Total exécution à fin juin 2023
<b>PROTECTION SOCIALE</b>	<b>27 073 821 950</b>	<b>9 350 154 300</b>	<b>11 014 810 801</b>
Programme multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux	8 666 000 000	3 714 000 000	5 223 480 801
Programme régional pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique dans le sahel	280 000 000	120 000 000	120 000 000
Soutien aux indigents pour l'accès à la CMU	13 200 000 000	3 960 000 000	3 960 000 000
Appui à l'opérationnalisation de la CMU	4 927 821 950	1 556 154 300	1 711 330 000
<b>SANTE</b>	<b>268 835 827 540</b>	<b>84 895 524 486</b>	<b>97 981 865 306</b>
Personnel santé fonctionnaire	216 160 852 639	68 261 321 886	85 541 780 507
Renforcer les capacités d'intervention des CHR	1 057 795 822	334 040 786	167 134 691
Renforcer les capacités d'intervention des HG	2 393 809 970	755 939 990	262 357 799
Renforcer les capacités d'intervention des CSU et CSR	3 233 278 428	1 021 035 293	274 664 201
Renforcer les capacités d'intervention des CHU	6 578 750 000	2 077 500 000	2 146 250 000
Gratuité des soins ciblée (paludisme, accouchement, césarienne, etc.) et évacuation sanitaire	19 475 000 000	6 150 000 000	2 897 530 662
Structures sanitaires spécialisées (SAMU, CNIS, CNOR, ICA, CNPTIR, etc.)	15 279 105 332	4 824 980 631	5 111 470 946
Approvisionnement en médicaments	4 657 235 350	1 470 705 900	1 580 676 500
<b>EDUCATION</b>	<b>647 515 316 083</b>	<b>210 232 194 808</b>	<b>233 943 382 265</b>
Gestion des écoles préscolaires, primaires et secondaires (COGES)	17 497 508 681	5 525 529 057	6 618 430 190
Education primaire et préscolaire	598 179 229 375	191 061 560 882	227 035 805 561
Programme de cantines scolaires	1 782 685 800	764 008 200	0
Acquisition et distribution de kits et manuels scolaires et maquettes pédagogiques	10 850 000 000	4 650 000 000	0
Appui à la prise en charge des frais de scolarité dans les écoles primaires privés Laïcs et confessionnelles	6 544 645 100	2 804 847 900	0
Personnel préscolaire et primaire fonctionnaire	579 001 898 475	182 842 704 782	227 035 805 561
Enseignement technique et formation professionnelle	31 838 578 028	13 645 104 869	289 146 514
Mise en oeuvre de l'Ecole de la Seconde Chance	2 800 000 000	1 200 000 000	0
Prise en charge des frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire technique privé	5 640 285 000	2 417 265 000	0
Appui au fonctionnement de l'AGEPOP et de l'IPNEPT	578 293 028	247 839 869	289 146 514
Appui à la formation professionnelle à travers le FDP	22 820 000 000	9 780 000 000	0
<b>EMPLOI DES JEUNES</b>	<b>5 789 310 020</b>	<b>2 481 132 866</b>	<b>2 378 590 510</b>
Programme Emploi Jeunes	4 900 000 000	2 100 000 000	2 000 000 000
Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences	411 040 000	176 160 000	176 160 000
Promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	231 000 000	99 000 000	78 795 500
Appui au fonctionnement de l'Agence Emploi Jeune	247 270 020	105 972 866	123 635 010
<b>TOTAL</b>	<b>949 214 275 593</b>	<b>306 959 006 459</b>	<b>345 318 648 882</b>

Source : DPSB

## II.2.2. Dépenses de trésorerie

Les **charges de trésorerie** qui concernent le remboursement du capital au titre de la dette publique se sont établies à **1.118,3** milliards de FCFA pour une prévision de **1.142,5** milliards de FCFA, soit un écart **24,2** milliards de FCFA lié principalement à la variation à la baisse du dollar par rapport aux hypothèses de projection.

## II.2.3. Réalisation des critères de performance et des repères indicatifs du programme économique et financier

Le Programme Economique et Financier (PEF) se définit comme un contrat ou une convention d'accompagnement dans la mise en œuvre de la politique économique. Le PEF comprend une lettre d'intention adressée au Directeur général du FMI, un mémorandum de Politiques économiques et financières qui précise les politiques à mettre en œuvre, un protocole d'accord technique qui définit les critères d'évaluation nommés indicateurs quantitatifs (critères de performance et repères indicatifs) et un tableau de repères structurels.

Les critères de performance et les repères indicatifs du programme économique et financier à fin juin 2023 sont tous respectés comme l'indique le tableau ci-dessous

Tableau 11 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier

En milliards FCFA, sauf indications contraires	Juin 2023 Réal (1)	Obj 'Juin 2023 (2)	Ecart (1)-(2)	Commentaires
<b>CRITERES DE PERFORMANCE</b>				
Plancher sur le solde budgétaire global (dons compris)	-1 028,7	-1 338,2	309,5	Respecté
Plafond pour le financement intérieur net (y/c les titres UEMOA)	748,5	777,0	-28,5	Respecté
Plafond pour la valeur actuelle de nouvelles dettes extérieures contractées par l'administration centrale (millions USD)	1 434,0	2 533,0	-1 099,0	Respecté
Plafond zéro pour l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs pour l'administration centrale	0,0	0,0	0,0	Respecté
Plafond zéro pour l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs pour l'administration centrale	0,0	0,0	0,0	Respecté
Plancher pour les recettes fiscales de l'Etat	3 254,2	3 078,5	156,9	Respecté
<b>REPERES INDICATIFS</b>				
Plafond pour les dépenses exécutées par procédure d'avances de trésorerie	164,0	167,4	-3,4	Respecté
Plancher pour les dépenses spécifiques	345,3	307,0	38,4	Respecté
Plancher pour la réduction nette du stock des "exigibles"	-135,6	-132,0	-3,7	Respecté
Plancher sur le solde primaire de base	163,6	-162,0	325,6	Respecté

Source: MEF/DGE/DPPSE

## II.2.4. Analyse de la dette publique

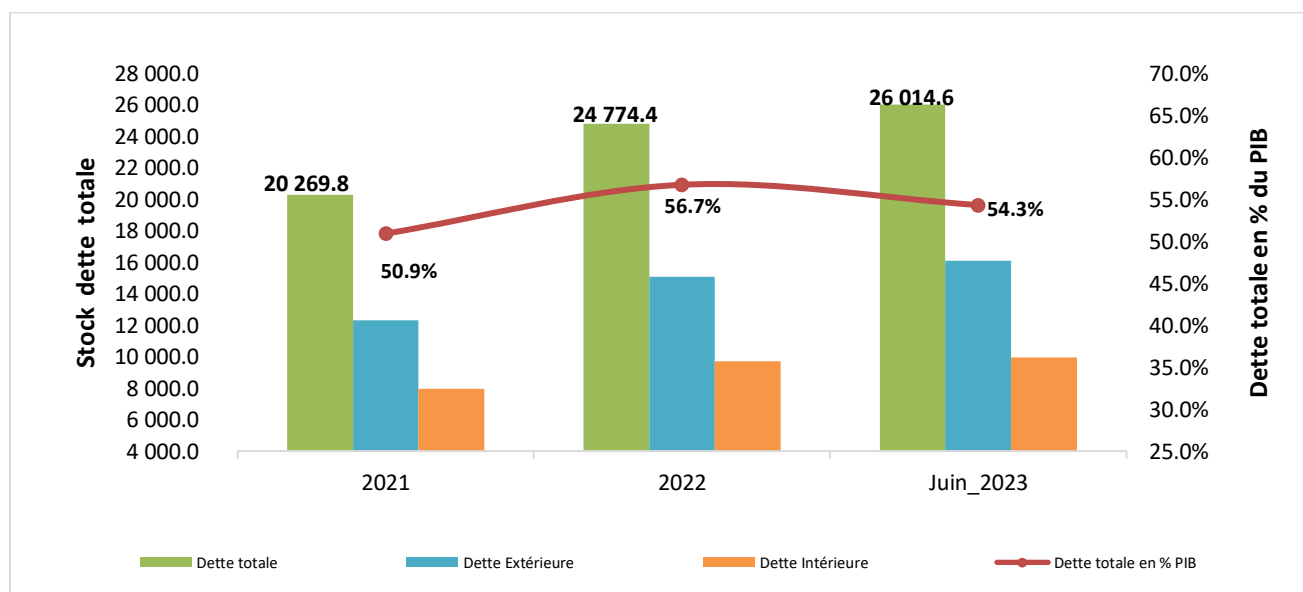
### ➤ Le service de la dette publique

A fin juin 2023, le service de la dette publique exécuté ressort à 1 779,2 milliards de FCFA contre 1 437,7 milliards de FCFA à la période correspondante en 2022. Ce service comprend 976,8 milliards de FCFA de dette intérieure (dont 16,3 milliards de FCFA de service dû au titre des diverses opérations de trésorerie) contre 775,0 milliards de FCFA en 2022 et 802,4 milliards de FCFA de dette extérieure contre 662,7 milliards de FCFA en 2022.

### ➤ L'encours de la dette

L'encours provisoire de la dette publique à fin juin 2023 ressort à 26 014,6 milliards de FCFA dont 9 947,1 milliards de FCFA de dette intérieure et 16 067,5 milliards de FCFA de dette extérieure. Le stock C2D à cette même période s'établit à 449,2 milliards de FCFA.

Figure 4: Evolution du stock de la dette de l'administration centrale et du ratio Dette/PIB



Source : DGF

## 3ème PARTIE : PERSPECTIVES A FIN DECEMBRE 2023

L'économie ivoirienne évolue favorablement grâce à la mise en œuvre du PND 2021-2025 en dépit du contexte international difficile marqué par des crises géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine et ses effets négatifs qui continuent de perturber le commerce mondial. A cela s'ajoute les chocs sur l'offre qu'a subi l'économie mondiale ces dernières années, relativement à la pandémie de la covid-19 et les tensions inflationnistes.

Pour soutenir la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, un nouveau programme économique et financier sur la période 2023-2026 a été conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) qui a accepté d'apporter un appui considérable à la Côte d'Ivoire.

Le concours du FMI permettra de prendre en charge de dépenses nouvelles en termes d'investissement pour consolider la croissance économique, mais également pour renforcer la lutte contre la Covid-19 à travers la poursuite des actions du plan de riposte sanitaire et pour soutenir les secteurs impactés par la guerre en Ukraine.

La prise en compte de l'ensemble de ces facteurs a nécessité la révision du budget 2023 :

### III.1. Les prévisions de croissance économique

Le taux de croissance, de l'économie ivoirienne devrait se situer à 7,2 % en 2023, contre 6,7% en 2022. Ce dynamisme de l'économie nationale malgré un environnement international morose se fonde sur les hypothèses ci-après :

- ✓ la bonne exécution du PND 2021-2025 ;
- ✓ la poursuite de la reprise graduelle des activités économiques mondiale et intérieure ;
- ✓ la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et un meilleur accès aux débouchés ;
- ✓ la densification des politiques d'attractivité et d'accroissement des investissements directs étrangers ;
- ✓ la mitigation des problèmes sécuritaires aux frontières nord du Pays ;
- ✓ la non intensification de la crise Russie-Ukraine et la mitigation des répercussions sur l'économie nationale;
- ✓ le renforcement du cadre de financement des PME et PMI ;
- ✓ l'affermissement de la trésorerie de l'Etat.

L'évolution des perspectives au titre des principaux agrégats macroéconomiques peut se résumer comme suit dans le tableau ci-après :

**Tableau 12 : Evolution des principaux agrégats macro-économiques**

AGREGATS	Variation (en%)		
	Initiale	Révisée	Ecart
<b>PIB (Variation en volume)</b>	<b>7,2</b>	<b>7,2</b>	<b>0,0</b>
Secteur primaire	4,2	-0,4	-4,6
Secteur secondaire	10,0	12,2	2,1
Secteur tertiaire	7,7	8,3	0,7
Secteur non marchand	3,2	4,7	1,5
Droits et taxes	7,5	8,4	0,9
<b>IHPC</b>	<b>2,0</b>	<b>3,7</b>	<b>1,7</b>
<b>TERMES DE L'ECHANGE DES BIENS</b>	<b>1,7</b>	<b>-0.3</b>	<b>-2</b>

Source : MEF/DGE-Cadrage macroéconomique actualisé

## III.2. Evolution des ressources et des dépenses du budget à fin 2023

### Au titre des ressources

Initialement attendues à 5.943,2 milliards de FCFA, les **ressources budgétaires** devraient s'établir à **6.183,4 milliards de FCFA**.

Elles se décomposent comme suit :

- 5.705 milliards de FCFA de recettes fiscales (y/c FER) ;
- 118,2 milliards de FCFA de recettes non fiscales (y/c FIMR) ;
- 360,2 milliards de FCFA de dons.

**Les ressources de trésorerie** ressortiraient quant à elles à **5.385 milliards de FCFA** contre 5.015 milliards de FCFA initialement programmés.

Ce montant inclurait 5,5 milliards de FCFA de privatisation et ventes d'actifs, 29,2 milliards de FCFA de produits de transferts aux entreprises, 2.888,4 milliards de FCFA d'emprunt sur le marché monétaire et financier, 1064 milliards de FCFA au titre des emprunts programmes et 1997,9 milliards de FCFA au titre des emprunts projets.

**Les recettes des comptes spéciaux du Trésor** hors FER et FIMR, devraient ressortir à 894 milliards de FCFA, contre 736,1 milliards de FCFA initialement prévus.

### Au titre des dépenses

Les **dépenses budgétaires** devraient s'établir à **8.948,2 milliards de FCFA** au 31 décembre 2023 contre 8.381,7 milliards de FCFA initialement prévues. Cette hausse s'explique essentiellement par la prise en compte de nouvelles dépenses importantes.

Le niveau projeté des dépenses budgétaires à fin 2023 se décompose comme suit :

- 1.226,2 milliards de FCFA prévus de charges financières de la dette publique ;
- 2.246,3 milliards de FCFA de charges de personnel ;
- 741,2 milliards de FCFA consacrés à l'acquisition des biens et services hors covid-19 ;
- 841,1 milliards de FCFA prévus pour les dépenses en transferts hors covid-19 ;
- 46,8 milliards de FCFA prévus pour les dépenses liées à la gestion du covid-19 ;
- 212 milliards de FCFA au titre des dépenses de sécurité et d'élections ;
- 3.634,7 milliards de FCFA consacrés aux dépenses d'investissement.

Les **charges de trésorerie** se situeraient à **2.620,1 milliards de FCFA** contre 2.576,5 milliards de FCFA initialement prévues. Elles sont essentiellement composées de l'amortissement de la dette publique qui comprend 1.547,8 milliards de FCFA de dette intérieure et 1.072,4 milliards de FCFA de dette extérieure.

Quant aux dépenses des comptes spéciaux du Trésor (hors FER et FIMR), elles devraient ressortir à 894 milliards de FCFA contre 736,1 milliards de FCFA initialement prévus.

### Estimation du niveau de déficit budgétaire attendu à fin 2023

Le déficit budgétaire au regard de l'évolution des prévisions de recouvrement des ressources et d'exécution des dépenses du budget, devrait ressortir à **2.514,1 milliards de FCFA** comme convenu avec le FMI.

## CONCLUSION

L'activité économique nationale bénéficie de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et évolue favorablement malgré la persistance de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie. La croissance du PIB réel de la Côte d'Ivoire pour l'année 2023 est projetée à 7,2%.

L'exécution du budget de l'Etat quant à elle, au terme du premier semestre 2023 fait ressortir une bonne performance au niveau de la mobilisation des ressources budgétaires et une maîtrise des dépenses qui ont été globalement contenues à l'intérieur des dotations.

Ces évolutions se sont traduites par le respect des principaux objectifs budgétaires à fin juin 2023 du programme économique et financier, notamment le solde budgétaire et le niveau de recouvrement des recettes fiscales.

Dans la perspective de garantir la bonne mise en œuvre du programme économique et financier conclu récemment avec le FMI, ainsi que l'atteinte des objectifs du Plan National de Développement 2021-2025, les efforts d'amélioration de la mobilisation des ressources, de la maîtrise des charges de fonctionnement et de renforcement de la capacité d'absorption des crédits d'investissement, seront poursuivis au cours du deuxième semestre 2023.

**ANNEXE 1 : CADRAGE BUDGETAIRE**  
(Etat de réalisation à fin juin 2023 et perspectives 2023)

(en milliards de FCFA)

RESSOURCES	Budget initial 2023	projection révisée du Budget 2023	Fin juin 2023		DEPENSES	Budget initial 2023	projection révisée du Budget 2023	Fin juin 2023	
			Objectifs (hors comptes spéciaux)	Réalizations (hors comptes spéciaux)				Objectifs (hors comptes spéciaux)	Réalizations (hors comptes spéciaux)
<b>RECETTES ET DEPENSES BUDGETAIRES</b>									
<b>RECETTES FISCALES</b> (y/c FER)	<b>5 505,6</b>	<b>5 705,0</b>	<b>2 721,1</b>	<b>2 758,5</b>	<b>CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE</b>	<b>1 167,0</b>	<b>1 226,2</b>	<b>591,7</b>	<b>661,0</b>
- DGI	3 135,8	3 275,9	1 598,4	1 633,6	Dettes intérieure	592,2	579,9	271,1	298,2
- TRESOR	12,6	12,6	6,1	6,6	Dettes extérieure	574,8	646,2	320,6	362,8
- DGD (hors PCS, PCC et SGS)	2 357,2	2 416,5	1 116,6	1 118,3	<b>PERSONNEL</b>	<b>2 241,4</b>	<b>2 246,3</b>	<b>1 133,6</b>	<b>1 137,6</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b> (y/c FIMR)	<b>115,9</b>	<b>118,2</b>	<b>37,1</b>	<b>85,0</b>	<b>ACHAT DE BIENS ET SERVICES</b> (hors CNS et élections)	<b>767,8</b>	<b>741,2</b>	<b>394,0</b>	<b>384,3</b>
Recettes non fiscales Trésor	63,1	63,1	14,3	57,9	Abonnement	116,9	116,9	52,6	48,5
Revenus du domaine DGI	44,9	47,1	20,9	21,3	Autres achats de biens et services	650,9	624,3	341,4	335,8
Bonus de signature secteur pétrolier	0,0	0,0	0,0	0,0	<b>TRANSFERTS</b> (hors Covid-19, CNS et élections)	<b>780,1</b>	<b>841,1</b>	<b>444,9</b>	<b>406,0</b>
Licences de télécommunication	0,1	0,1	0,0	0,1	Subvention au secteur électricité	21,0	21,0	0,0	0,0
Fonds d'investissement en milieu rural	7,8	7,8	2,0	5,8	Autres transferts	759,1	820,1	444,9	406,0
Autres recettes non fiscales			0,0	0,0	<b>DEPENSES LIEES A LA GESTION DU COVID</b>	<b>10,0</b>	<b>46,8</b>	<b>23,4</b>	<b>43,8</b>
<b>DONS</b>	<b>321,7</b>	<b>360,2</b>	<b>141,6</b>	<b>134,4</b>	Plan de riposte contre le Coronavirus	10,0	46,8	23,4	43,8
<b>Dons programmes</b>	<b>202,4</b>	<b>236,6</b>	<b>99,9</b>	<b>99,1</b>	<b>DEPENSES DE SECURITE (CNS) ET D'ELECTIONS</b>	<b>212,0</b>	<b>212,0</b>	<b>212,3</b>	<b>153,4</b>
AFD (C2D)	199,7	199,7	99,9	99,1	sur financement intérieur			212,3	153,4
GVT Espagnol (PCD)	2,6	34,2	0,0	0,0	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>3 203,4</b>	<b>3 634,7</b>	<b>1 511,0</b>	<b>1 355,4</b>
UE	2,6	2,6	0,0	0,0	Trésor (y/c FIMR et FER)	<b>1 527,4</b>	<b>1 513,1</b>	<b>758,5</b>	<b>656,3</b>
<b>Dons projets</b>	<b>119,3</b>	<b>123,6</b>	<b>41,8</b>	<b>35,4</b>	Projets C2D et PCD	199,7	84,0	79,9	8,7
					Investissement FIMR	7,8	7,8	2,0	5,8
					Fonds d'Entretien Routier	280,9	270,1	140,3	134,5
					Autres investissements	1 038,9	1 151,2	536,4	507,3
					Financement extérieur des projets	<b>1 676,1</b>	<b>2 121,6</b>	<b>752,5</b>	<b>699,1</b>
					Emprunts-projets	1 556,7	1 997,9	710,8	663,7
					Dons-projets	119,3	123,6	41,8	35,4
<b>TOTAL DES RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>5 943,2</b>	<b>6 183,4</b>	<b>2 899,9</b>	<b>2 977,9</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>8 381,7</b>	<b>8 948,2</b>	<b>4 311,0</b>	<b>4 141,5</b>
<b>RESSOURCES ET CHARGES DE TRESORERIE</b>									
Privatisation et ventes d'actifs	4,5	5,5	0,0	0,2	Amortissement de la dette publique	2 576,5	2 620,1	1 142,5	1 118,3
Transfert des entreprises/dette rétrocédée	29,2	29,2	11,0	5,8	Dettes intérieure	1 486,5	1 547,8	676,0	678,7
					Dettes extérieure	1 089,9	1 072,4	466,5	439,6
<b>Emprunts sur marchés monétaire et financier</b>	<b>3 104,6</b>	<b>2 288,4</b>	<b>1 489,5</b>	<b>887,4</b>					
Emprunts obligataires			787,1	210,7					
Bons et obligations du Trésor			702,4	676,8					
Eurobonds	540,0	0,0	0,0	0,0					
<b>Autres emprunts à moyen et long termes (titrisations)</b>									
<b>Emprunts programmes</b>	<b>320,0</b>	<b>1 064,0</b>	<b>309,2</b>	<b>343,0</b>					
FMI		618,0	309,2	302,0					
Banque Mondiale		246,8	0,0	0,0					
Banque Africaine de Développement		54,9	0,0	0,0					
AFD (Autre appui budgétaire)		105,7	0,0	0,0					
Allemagne			0,0	0,0					
JICA				41,0					
Autres	320,0	38,6							
<b>Emprunts-projets</b>	<b>1 556,7</b>	<b>1 997,9</b>	<b>710,8</b>	<b>663,7</b>					
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE TRESORERIE</b>	<b>5 015,0</b>	<b>5 385,0</b>	<b>2 520,4</b>	<b>1 900,1</b>	<b>TOTAL DES CHARGES DE TRESORERIE</b>	<b>2 576,5</b>	<b>2 620,1</b>	<b>1 142,5</b>	<b>1 118,3</b>
<b>RECETTES DES CST(hors FER et FIMR)</b>	<b>736,1</b>	<b>894,0</b>			<b>DEPENSES DES CST(hors FER et FIMR)</b>	<b>736,1</b>	<b>894,0</b>		
<b>TOTAL GENERAL DES RESSOURCES</b>	<b>11 694,3</b>	<b>12 462,4</b>	<b>5 420,3</b>	<b>4 878,1</b>	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>11 694,4</b>	<b>12 462,3</b>	<b>5 453,5</b>	<b>5 259,8</b>

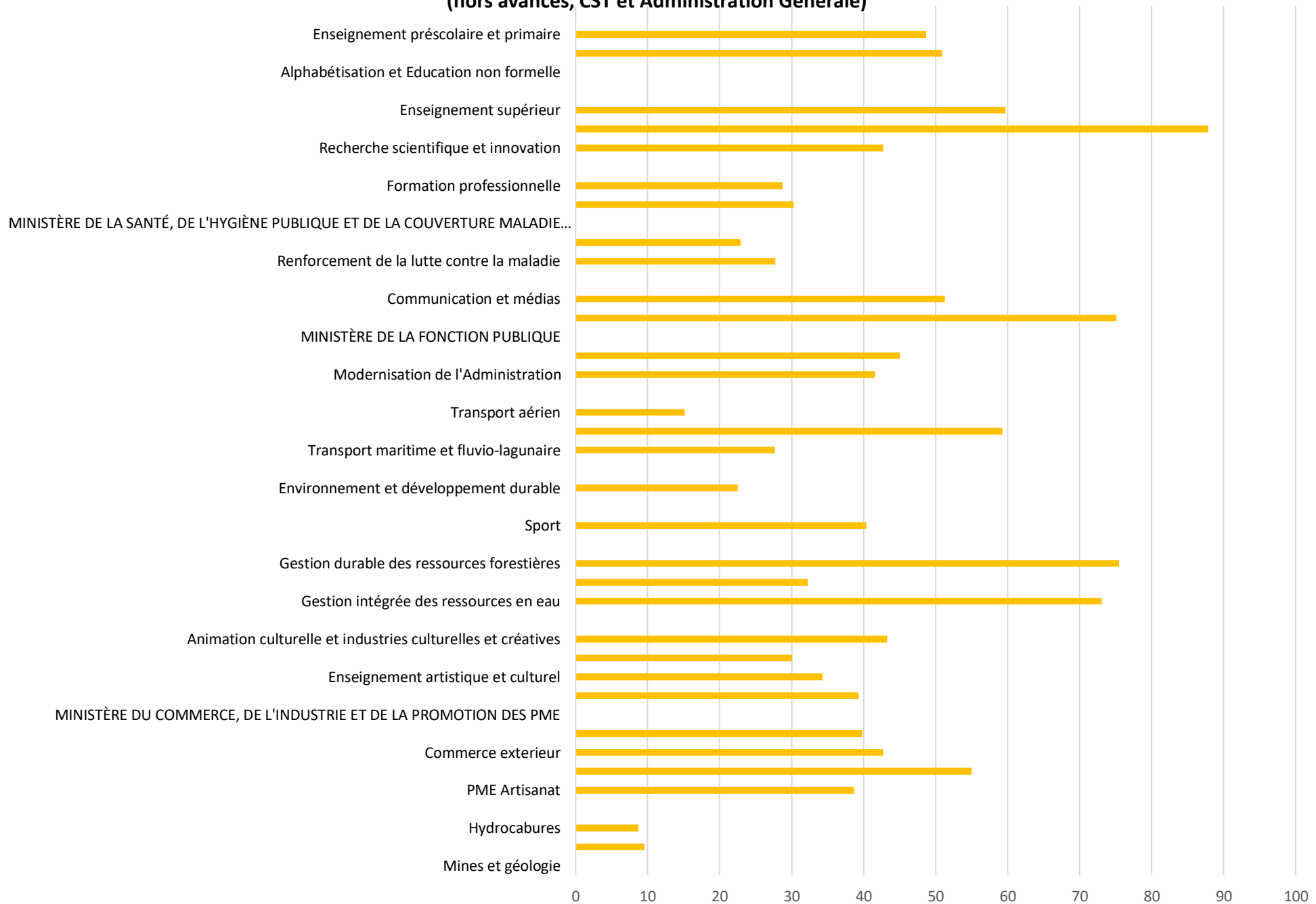
Source : DGBF

## Annexe 2 : Analyse de l'exécution budgétaire des Programmes par Ministère à fin juin 2023 (hors avances, CST et Administration Générale)





## Annexe 2 (suite 1) : Analyse de l'exécution budgétaire des Programmes par Ministère à fin juin 2023 (hors avances, CST et Administration Générale)



## Annexe 2 (suite 2) : Analyse de l'exécution budgétaire des Programmes par Ministère à fin juin 2023 (hors avances, CST et Administration Générale)



### Annexe 3 : Analyse de l'exécution budgétaire par Ministère à fin juin 2023 (hors avances, CST et Administration Générale)

